



7. Approuve la remise aux Archives de l'Etat, rue d'Arquet, 45, à Namur, de documents d'archives, le 4 Juillet 1963, comprenant :

1. registres de mariages 1677-1727 - décès 1677-1691 - 1694-1704 - confirmations 1681-1713.
2. baptêmes 1677-1721.
3. a) rentes de 4 semainiers, 1720  
b) mariages et décès au chapitre, 1721.
4. baptêmes, 1768-1778
5. " 1635-1676 - décès 1647-1674
6. " 1797 - mariages 1804.
7. " 1794 - 1798-1801.
8. documents - Etat spécifique de l'église paroissiale, 1741.
9. remarques sur l'obligation des Dames chanoinesse p<sup>r</sup>-l'office.
10. cens et rentes ... des pauvres et du luminaire de l'égl. S<sup>t</sup> Pierre, 1720
11. registre de fondation de Groyenne, 1758
12. cens et rentes de l'église S<sup>t</sup> Jean Baptiste, 1701
13. " " dus à la Confrérie S<sup>t</sup> Joseph, ± 1790
14. fabrique et l'église collégiale S<sup>t</sup> Begge, 1665.
15. biens, cens et rentes, appartenant à J. Fr. Heyne, pasteur d'Évellette
16. " " du bénéfice de S<sup>t</sup> Etienne en la collég. S<sup>t</sup> Begge, 1780
17. " " de l'église paroissiale S<sup>t</sup> Jean Baptiste, 1673
18. " " de la cure d'Andenne, 1697.
19. mariages, 1794-1801 - 1822-1826.
20. cens et rentes de la cure d'Andenne, 1741.
21. divers: papiers épars du 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle, surtout concernant des comptes et rentes - Intéresse également Andenne et Hanvret.

Ces documents peuvent être repris pour étude ou consultation sur simple demande.

La séance est levée à 19 h 15.

Le procès-verbal est approuvé et signé.

Le Secrétaire

*J. Veilleux*

Le Président.

*J. Harant*